LE CHATEAU SEIGNEURIAL DE BAGNOLS-SUR-CÈZE (Gard)

par Jean CHARMASSON*

En janvier 1989, un promoteur, à qui la ville de Bagnols avait confié la réalisation de grands travaux d'urbanisme dénommés "Opération Porte de Saint-Gilles - Ancien Collège", entreprenait le déblaiement préalable de la cour d'un ancien établissement scolaire édifié entre 1781 et 1783 par la Communauté joséphite de Lyon et qui, devenu public après la Révolution, avait dispensé l'enseignement à des générations de potaches bagnolais jusqu'à sa fermeture pour cause de vétusté en 1961 (1).

Fig. 1 - Situation du château (cercle) au S.O. du centre ancien de Bagnols

Fig. 2 - Vue de Bagnols vers 1620. La représentation du château, en haut à droite, n'a pas de rapport avec la réalité de l'édifice. Il s'agit d'un signe symbolique utilisé conventionnellement pour faciliter la figuration d'un château fort.

Situation, circonstances de la découverte, méthode

Ce collège désaffecté, en voie de réhabilitation pour différents usages, dresse ses bâtiments sur la partie la plus élevée et à la limite S.-O. du bourg médiéval, au bord de l'ancien chemin de Beaucaire à Lyon (actuelle N.86) (fig. 1 et 2).

Devant la façade s'étend la cour de récréation en surélévation de trois mètres par rapport à la bien nommée Place du Château qui lui est contiguë à l'Est.

1. André Thomas, Bagnols-sur-Cèze, son vieux collège, 1990, 52 p ; Louis Montanari, *La création du collège de Bagnols, Rhodanie*, 5, 1983, p. 35-36 ; Jacques Creissac, *Château et collège à Bagnols, Rhodanie*, 27, 1988, p. 3-10.

* St-Paul-Les-Fonts, 30330 Connaux

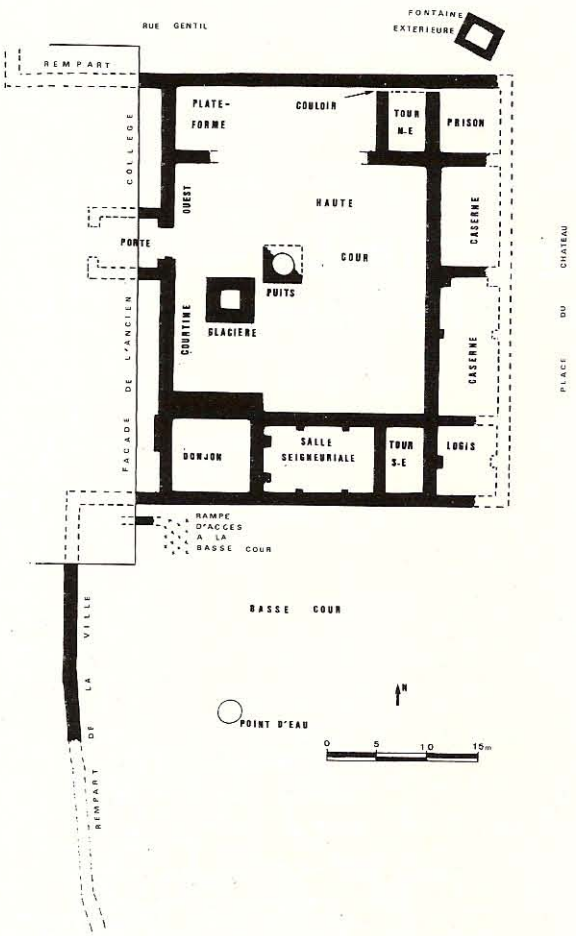

Fig. 3 - Plan général du château portant l'identification des différents éléments.

Nous nous attendions à ce que ces travaux, qui ont affecté l'ensemble de la cour et une annexe bâtie attenante au sud, fasse apparaître les restes du château féodal de Bagnols abattu en janvier 1633 sur l'ordre de Louis XIII. Ce fut, en effet, le cas et bien au-delà de nos espérances puisque les imposants vestiges qui se révélèrent alors étaient encore intacts sur une hauteur qui, par endroits, atteignait les deux mètres.

La présence de ces ruines, que les Joséphites avaient préféré remblayer qu'araser, explique d'ailleurs la différence de niveaux que nous avons notée entre la cour et la Place du Château voisine.

Notre méthode de recherche a dû s'adapter aux conditions très particulières du dégagement à la pelleteuse et à sa durée limitée. En l'occurence, il s'agissait de retirer le maximum de renseignements d'un complexe architectural féodal supérieur à 1500 m² en un laps de temps de deux semaines environ.

Nous avons donc décidé de suivre jour après jour le déblaiement des vestiges en procédant aux relevés partiels afin d'aboutir progressivement à un plan d'ensemble. Ce travail a nécessité une certaine célérité, car nous étions sans cesse talonnés par la pointe vibrante du marteau-piqueur monté sur roues, qui détruisait les murailles aussitôt les mesures prises.

Il s'est agi ensuite de reconnaître les fonctions des différentes structures relevées. Les observations faites sur place nous en ont révélé la plupart. Pour les autres, nous avons été aidé par un manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale, dont l'auteur anonyme, qui vivait au moment de la démolition du château en 1633, en relate les différentes phases (2).

Le plan d'ensemble fixé et les parties reconnues, il était alors possible soit de choisir les lieux de sondage les plus propres à fournir le maximum d'informations sur l'origine et l'histoire de la forteresse, soit, mieux, de procéder à une fouille méthodique de la totalité du site. Nous regrettons que cette ultime étape n'ait pu se réaliser. Toutefois, notre exploration sur le terrain complétée par les données historiques provenant de différentes sources nous ont permis de retrouver l'essentiel.

Le plan du château (fig. 3 et 4)

Le plan général était des plus simples. Les bâtiments s'organisaient autour d'une cour centrale carrée orientée N.-S. Aux quatre angles se dressaient les ouvrages forts de la défense : au S.-E. et au N.-E. une tour, au S.O. le donjon, au N.O. une plate-forme crénelée. L'espace compris entre ces quatre points était occupé au Sud et à l'Est par des bâtiments au toit d'ardoise, au Nord et à l'Ouest par une muraille couronnée

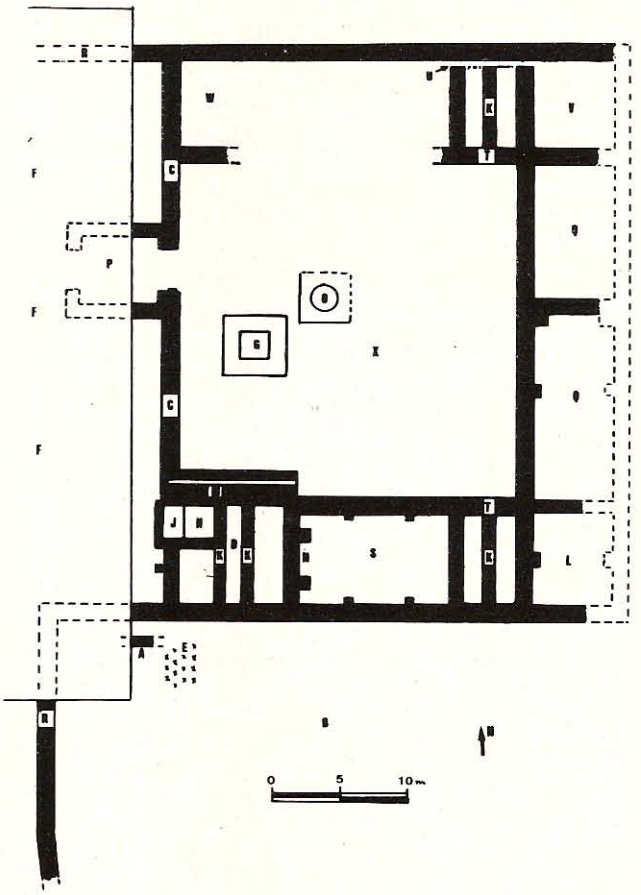

Fig. 4 - Plan détaillé du château. A : mur de soutènement de la basse cour, B : basse cour, C : courtine occidentale, D : donjon, E : rampe d'accès à la basse cour, F : fossé, G : glacière, H : cuisine, J : foyer de la cuisine, K : mur de refend, L : logis seigneurial, M : mur double, N : cheminée de la grande salle, O : puits, P : porte fortifiée, Q : caserne de la garnison, R : rempart de la ville, S : grand-salle seigneuriale, T : tour, U : corridor d'accès à la prison, V : prison, W : plate-forme, X : haute cour.

2. Ce manuscrit a été publié avec des commentaires par Gérard Marquié, *Le journal des événements de Bagnols de 1629 à 1633, Les Cahiers du Gard Rhodanien*, 13 à 17, 1979-80. Pour la démolition du château, cf n° 17, 1980, p. 61-68.

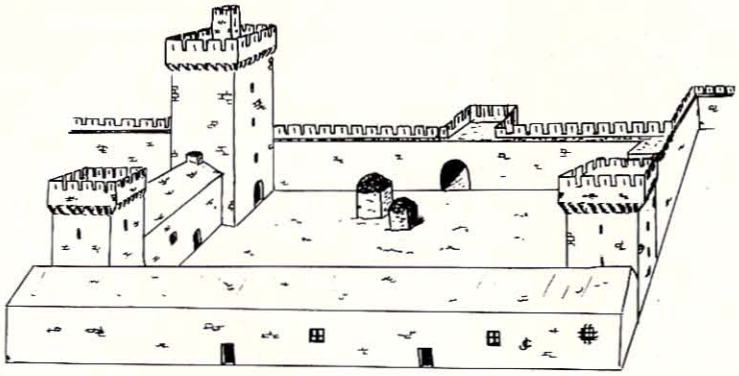

Fig. 5 - Essai de restitution du château seigneurial de Bagnols à partir des relevés sur le terrain.

de créneaux. Cette dernière dominait le fossé extérieur, et, au-delà, le grand chemin de Beaucaire à Lyon, axe principal de circulation par où pouvait surgir la plus grave menace sur la ville. Au milieu de cette courtine occidentale s'ouvrait la porte surmontée d'une tour qui donnait sur le pont-levis.

Toutes ces constructions étaient fondées sur le rocher de sable rouge qui constituait une assise d'une grande solidité. Les parements, pour autant qu'il nous a été loisible de les voir, offraient une superposition d'assises régulières de moellons taillés, joints par un mortier de chaux d'une extrême résistance.

Par son plan, ses ouvrages carrés et son donjon flanquant (fig. 5), cette forteresse s'apparente à celles qui furent édifiées dans la basse vallée du Rhône à des dates connues de la fin du XIIe s. Le château de Vaison, presque intégralement conservé, construit vers 1193 - 1195, présente aussi une cour carrée au N.O. de laquelle se dresse le donjon encore haut de 20 m (3). Le château de l'Hers, sur la commune de Châteauneuf du Pape, est un ensemble carré flanqué, dans l'angle N.O., d'un donjon de même forme. Ce château existait avant 1213 date à laquelle il était inféodé à Bertrand et Guillaume de Laudun (4). A Laudun, il a été possible de reconstituer le plan d'un château carré à cour fermée dont le donjon, également carré, se dressait dans l'angle S.O. En 1210, ce château fut donné en fief aux Laudun par Raymond VI, Comte de Toulouse (5).

Cette identité évidente du schéma global permet d'intégrer la forteresse de Bagnols dans un groupe architectural féodal qui semble avoir fait école dans le cadre limité de la basse vallée du Rhône dans les dernières décennies du XIIe s. (6).

La comparaison de ces différentes places fortes datées avec la citadelle bagnolaise fait apparaître le caractère anachronique, par rapport à l'ensemble, de la suite des logements qui composent l'aile orientale. Ceux-ci ont été adjoints postérieurement, peut-être à partir du XIVe s., époque où la nécessité s'est imposée parfois de loger et d'entretenir en permanence un corps d'hommes d'armes à l'intérieur de la forteresse (7). On notera à cet égard que le mur Ouest de cette aile a la même épaisseur (1,20 m) que les courtines Ouest et Nord. Aussi peut-on supposer qu'il fut lui-même une muraille crénelée avant d'être englobé dans les salles orientales.

La cour centrale

La cour carrée autour de laquelle s'ordonnaient les bastions et corps de bâtiment mesurait 25 mètres de côté. La mise en place de son sol avait nécessité l'arasement du rocher sous-jacent. Celui-ci était recouvert d'une terre jaune battue par les allées et venues du seigneur et de ses gens, les rassemblements et manœuvres des hommes d'armes.

Les archives nous apprennent que cette place centrale a été le siège de manifestations et solennités réunissant les nobles et les populations. C'est là, par exemple, que le 18 octobre 1615, 17 ans après l'Edit de Nantes, proclamé à Bagnols fin 1598, catholiques et protestants prêtèrent le "serment d'union" pour exprimer avec éclat leur intention d'affermir la concorde entre les deux communautés. Vœu pieux qui ne fut pas suivi d'effet, les guerres de religion divisant depuis trop longtemps les Bagnolais (déjà, en 1585, le gouverneur du château avait dû s'emparer des "fauconneux", ces pièces d'artillerie de la ville, pour éviter les effusions de sang. Ces armes redoutables furent alors enfermées dans les magasins d'armes de la forteresse (8).

Deux constructions se dressaient dans la cour, non loin de l'entrée : un puits et un édicule carré que nous avons identifié à une glacière en raison de certaines caractéristiques techniques (fig. 6).

Le puits (fig. 7)

Le puits était protégé par une petite construction carrée en pierre qui, au moment de son dégagement, s'élevait encore à 1,40 m. Bien que son sommet soit en partie détruit, on pouvait deviner que l'intérieur circulaire était surmonté d'un dôme.

La première assise de moellons au niveau du sol se composait de pierres de taille laissant entre elles des vides ou barbacanes de 0,50 m pour le passage des eaux de ruissellement.

3. Congrès Archéologique de France, Avignon, 1909, T.I, *Le château de Vaison*, p. 109-111.

4. R. Perrot, J. Granier, *Recherches sur le château de l'Hers, Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1972, p. 43-123.

5. Gérard Marquie, *Un type régional de château ? Le château carré à donjon flanquant carré, Rhodanie*, 32, 1989, p. 36.

6. G. Marquie, op. cit., p. 35-38.

7. Raymond Ritter, *Châteaux, donjons et places fortes, l'architecture militaire française*, Paris, 1953, p. 95.

8. Archives de la Bibliothèque Municipale de Bagnols, 117, liasse 3.

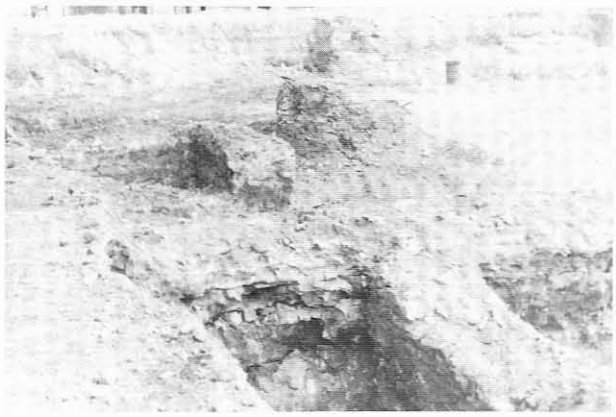

Fig. 6 - Vue du chantier pendant les terrassements : au premier plan le donjon partiellement dégagé, au second plan à droite le puits seigneurial, à gauche la glacière.

Le puits proprement dit, creusé dans le rocher, avait un diamètre moyen de 1,80 m. A un m. de la surface, il s'élargissait brusquement pour former une concavité circulaire puis reprenait son diamètre initial. Sa profondeur totale était de 9 m à partir du sol de la cour et il contenait 3,10 m d'eau au moment de sa découverte. Il semble donc que la nappe phréatique soit située à 6 m du sol. Le puits devait suffire aux besoins de la cour seigneuriale et de la garnison.

La glacière

A 0,90 m au S.O. du puits se dressait une petite construction carrée. Deux caractéristiques la distinguaient : l'épaisseur de ses murs (1,30 m) disproportionnée par rapport à la modestie de leur longueur (4,50 m) et la situation de son sol retrouvé à 2,50 m au-dessous de l'aire de la cour. Ces deux particularités concouraient à maintenir à l'intérieur une température basse et constante propice à la conservation des aliments. Il s'agissait donc bien d'une glacière servant aussi de cellier.

Dans les citadelles médiévales, ce sont les sous-sols du donjon qui jouaient communément ce rôle (9). L'infrastructure rocheuse sur laquelle s'appuyait le château de Bagnols rendait difficile le creusement de caves. On préféra bâtir la glacière dans la cour, ce qui réduisit considérablement le volume à excaver.

Les tours

Deux tours rectangulaires de 9 m sur 6 se faisaient face au levant de la cour. Elles étaient identiques par leurs dimensions et leur structure.

Au rez-de-chaussée, un mur de refend, épais de 0,80 m, parallèle aux murs Est et Ouest et à égale distance de chacun d'eux, renforçait l'assise. Les vides de 1,50 m chacun, ménagés entre ces constructions, ont peut-être servi de magasins d'armes ou de réserves à provisions comme c'était souvent le cas. Une fouille de ces lieux aurait été souhaitable pour nous en assurer.

La tour nord présentait cependant un agencement que nous n'avons pas noté dans son vis à vis : le refend et les murs parallèles ne rejoignaient pas le mur nord, mais s'interrompaient à 50 cm de lui, ce qui suppose l'existence d'un étroit couloir voûté en berceau traversant de part en part le rez-de-chaussée de la tour pour aboutir à une salle située à l'est. Or, du manuscrit du XVIIe siècle, il ressort que cette dernière était la prison. C'est donc par cet étroit corridor que passaient les prisonniers pour rejoindre leur geôle.

Le rôle des tours était de couvrir la cour au cas où l'ennemi aurait pu forcer la porte du château. La tour Sud protégeait en outre la basse cour et les quartiers adjacents dans l'éventualité d'un franchissement de la porte Saint-Gilles qui s'ouvrait à proximité dans le rempart de la ville. La tour Nord prolongeait, dans cette circonstance, la couverture de sa correspondante.

Le donjon

"Cœur et âme de la forteresse médiévale", le donjon carré, se dressait à l'angle S.O. de la cour. Le rez-de-chaussée était encore intact sur une hauteur de 2 mètres au moment de la découverte. L'appareil de ses parements composé de moellons à face rectangulaire soigneusement taillés et disposés en assises régulières était d'une qualité admirable.

Les murs avaient une épaisseur de 1,50 m au Sud et au Nord, de 1 m à l'est et à l'ouest. Sur ce dernier côté, il était formé de deux constructions accolées de 0,40 m et 0,60 m et, en son milieu, il dessinait un décrochement encadrant un foyer intérieur. Sur la face Nord, un mur de 1 m venait renforcer la paroi du donjon portant son épaisseur à 2,50 m. Deux puissants refends de

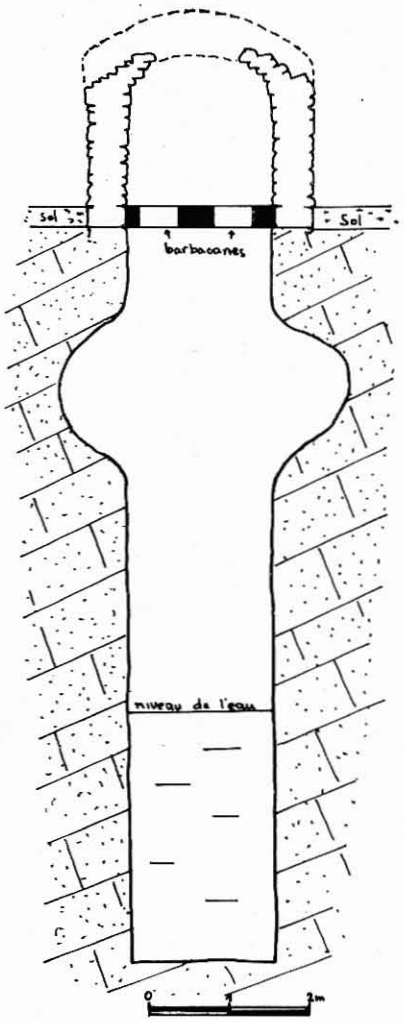

Fig. 7 - Coupe du puits seigneurial creusé dans le rocher de la cour intérieure.

9. Jacques Levron, *Le château fort*, 1963, p. 52.

Fig. 8 - Le rempart de la ville médiévale peu avant sa démolition. Au fond la façade sud de l'ancien collège.

0,80 m et 0,90 m divisaient la base du donjon dans le sens Nord-Sud en trois compartiments de 2,30, 1,40 et 2,50 m de large. Le compartiment Ouest se partageait lui-même en deux pièces Nord et Sud. Dans la première, nous avons relevé la présence d'un vaste foyer de 2,50 m sur 1,20 m dallé de pierres plates dont la hotte était détruite. C'est là que se situaient peut-être les cuisines.

La puissance de la base du donjon suppose une hauteur considérable même si l'on considère que, dans le Midi, les donjons romans étaient souvent de dimensions modestes (10). Le donjon de Vidalos, au sud de Lourdes, élevé en 1175, mesurait en plan 6,36 m sur 5,45 m et avait une vingtaine de mètres d'élévation. On peut donc estimer que celui de Bagnols, dont les fondations atteignaient 10 m de côté a dépassé largement les 20 m.

Prenant appui sur le roc, il ne comportait pas de cave a fortiori de souterrain.

De sa position le donjon dominait toutes les constructions voisines, surplombait les tours, la lice et les fossés extérieurs. Selon la règle, une petite construction, la guette, devait surmonter sa plate-forme supérieure et permettre aux guetteurs de surveiller le chemin de Beaucaire à Lyon et la campagne environnante.

La Grand-Salle

L'espace compris entre le donjon et la tour sud-est était occupé par une grande salle de 11 m sur 7. Des piliers, dont nous avons pu observer la base en pierre de taille, étaient destinés à soutenir des arcs-doubleaux et les nervures de la voûte d'ogive à 4 branches divisant la salle en trois nefs. A l'extrémité ouest, nous avons noté la présence de blocs de maçonnerie disposés symétriquement par rapport à l'axe de la pièce et qui marquaient l'emplacement d'une immense cheminée. Le soin architectural, la cheminée et la proximité du donjon sont des caractères propres à la salle seigneuriale. Le fait qu'elle soit distincte du donjon prouve la puissance du suzerain (11).

Comme tous les corps de bâtiment, cette pièce était couverte d'un toit d'ardoise, ce que prouvent non seulement les nombreux débris de toiture découverts ici et là parmi les ruines, mais le texte anonyme du XVIIe siècle, qui précise que les "*feremants et ardoises*" avaient été recueillis dans la maison de M. Chabert de Bagnols (12).

C'est dans cette grand-salle que le seigneur pendant le Moyen Age recevait ses vassaux, rendait la justice et prenait ses repas.

On est donc en droit de supposer qu'en ce lieu ont été arrêtés en 1208 les termes de la première charte consulaire connue de l'histoire de Bagnols fixant les redevances, devoirs et libertés des habitants (charte qui sera contestée par les seigneurs eux-mêmes dès 1227) (13).

Le Consulat n'est, en effet, à l'origine qu'une émanation de la cour seigneuriale, et les consuls sont d'abord des auxiliaires féodaux choisis par les seigneurs, et dont le rôle consistait à conseiller le châtelain dans la gestion de la cité (14). Celui-ci leur confiait même volontiers certaines besognes administratives. En 1303 par exemple, seigneurs et consuls délibèrent au château sur les travaux de réparation à la grande fontaine et au ruisseau qui la prolonge ; en 1304, on y règle la police des abattoirs et de la boucherie.

Dans le courant du XIIIe siècle, les consuls tendront à éliminer peu à peu les seigneurs et deviendront enfin éligibles gagnant ainsi leur indépendance complète. Le château ne sera plus alors le lieu exclusif des réunions consulaires, il partagera ce rôle avec l'église et le couvent des Cordeliers en attendant de disposer d'une maison commune prototype de la mairie. Mais les statuts de la ville y seront encore établis en 1330, 1335 et 1339 (15).

Quand, de 1360 à 1363, les Grandes Compagnies ravagèrent la Rhodanie, c'est au château de Bagnols que le Cardinal Du Colombier, chef des armées du Pape Innocent VI, en guerre aux côtés des troupes royales, contre ces farouches pillards, établit son quartier général, et il y a tout lieu de penser que cette grand-salle ait servi de cadre à la signature du traité dit "Paix de Bagnols" conclu entre le Pape, Moreau de Fiennes, Lieutenant du Roi en Languedoc et les Capitaines des Compagnies (16).

Une pièce de moindres dimensions, à la voûte soutenue par un arc doubleau, prolongeait la grand-salle au-delà de la tour S.E., elle pouvait faire partie du logis seigneurial. S'il en était ainsi, la presque totalité de l'aile méridionale était réservée au seigneur et à sa famille. Plus tard, c'est le gouverneur du château qui l'occupera comme Pierre d'Augier de 1585 à 1615, avant M. de la Rochecolombe, dernier gouverneur, qui y séjournera jusqu'à la démolition de la citadelle en 1633. Il n'est

10. R. Ritter, op. cit., p. 41.

11. J. Levron, op. cit., p. 56.

12. G. Marquie, *le journal des événements*, Cahiers, 17, p. 67, n° 143.

13. Sur les origines communales de Bagnols et les rapports entre les seigneurs et les habitants cf. Pierre Beraud, *Histoire de la ville de Bagnols-sur-Cèze*, Nîmes, 1941, p. 9 à 21.

14. *Histoire d'Occitanie*, 1979, Ph. Martel et P. Bec, *naissance de l'Occitanie*, p. 240-244.

15. P. Beraud, op. cit., p. 27.

16. Pierre Thienard, *Les Grandes Compagnies en Rhodanie, un épisode local de la Guerre de Cent Ans, Rhodanie*, 15, 1985, p. 11 et n° 16, 1985, p. 31.

d'ailleurs pas certain qu'alors les gouverneurs y aient habité en permanence. Dès le XVIe siècle on jugeait la forteresse inconfortable. M. d'Augier avait sa maison en ville (l'actuelle Bibliothèque Municipale), et quand les Grands visiteront Bagnols, tels Louis XIII en 1629 ou le duc de Montmorency en 1623, ils ne logeront pas au château, mais dans la demeure de M. d'Augier.

La porte fortifiée

Une longue muraille crénelée, de 1,20 m d'épaisseur défendait la face occidentale, la plus exposée. Au moment du déblaiement, nous avons eu, ici, la chance exceptionnelle de pouvoir observer son bel et puissant appareillage formé de moellons de 0,30 m à 0,50 m de long sur 0,20 m de hauteur joints au mortier de chaux.

C'est en son milieu que s'ouvrait la porte surmontée d'une tour. Côté cour, les pieds droits de pierre de taille étaient parfaitement conservés. On y distinguait deux feuillures taillées à l'est et à l'ouest attestant la présence de deux vantaux s'ouvrant, l'un vers l'intérieur, l'autre vers l'extérieur.

La présence de deux vantaux se succédant à peu de distance n'est pas pour étonner. On pourrait citer de nombreux exemples de ce dispositif qui faisait partie d'un système de défense courant. Certaines forteresses en usaient largement comme celle de Pau où l'entrée était interdite par six portes, une herse et un pont à bascule (17).

A l'arrière de ces jambages, l'ouverture s'élargissait pour former un porche qui conduisait à la herse du pont-levis. Le chroniqueur du XVIIe siècle emploie le terme de "fausse porte" pour désigner cette entrée, ce qui suppose qu'elle fut obstruée à une époque plus tardive et qu'on ne pouvait plus alors accéder au château par l'extérieur de la ville. En 1776, on ouvrira une brèche dans les remparts immédiatement au nord de la forteresse (alors en ruines). Cette nouvelle entrée de la ville dénommée "porte neuve" se trouvait à l'entrée de la rue Gentil actuelle.

Face Nord - La plate-forme

Sur le manuscrit du XVIIe siècle relatant la démolition de la face nord du château on lit : "*Le lendemain 14e (de janvier 1633) long tumba la plate-forme qui estait du costé du couchant,... regardant du costé de la bise. Ce fut au matin et sur le soir on tumba la murallie qui estait du costé de la bise joiniant la dite plate-forme, et joiniant la tour qui estait du costé de la prison...*".

Nos observations, à l'ouest de la face nord, ont été gênées par les mauvaises conditions du dégagement à la pelle mécanique et le triste état de conservation des vestiges. Nous n'avons pu retrouver la limite orientale de la "plate-forme" qui devait protéger la zone comprise entre la tour de l'entrée et le rempart de la ville venant ici s'appuyer sur la forteresse. En revanche, nous avons reconnu nettement la muraille, identique à la courtine occidentale ; la tour déjà décrite, et la prison identifiée précisément grâce au passage du manuscrit que nous venons de citer.

La prison

La prison était contigüe à la tour N.E. et, comme nous l'avons dit, on ne pouvait l'atteindre qu'en empruntant l'étroit couloir voûté qui traversait le rez-de-chaussée de la tour. C'est dire que la garde en était facile et les évasions peu possibles.

C'était un simple local carré de 6 mètres de côté, aux murs épais de 1,20 m, qui ne pouvait recevoir le jour que d'une ouverture pratiquée au Nord ou à l'Est.

La chronique locale nous a rapporté les noms de quelques malheureux qui y furent tenus enfermés et les forfaits dont on les accusait.

- En 1236, Perrin Mercier qui avait frappé d'un coup de couteau Guiraud Ageran, un autre Bagnolais, y est enfermé sur ordre du seigneur. Les procureurs de Bagnols interviendront en sa faveur (18).

- En 1360, Jean de la Rochetaille, accusé de prédictions et prophéties hérétiques par le pape Innocent VI y est incarcéré (19).

- En 1382, les soudards du duc de Berry y détiennent abusivement plusieurs Tuchins, ces misérables, écrasés par les impôts, que la famine avait poussé à la révolte. Le duc de Berry interviendra personnellement pour mettre fin à ces outrances (20).

- En 1629, le gouverneur du château, M. de la Rochecolombe, y tient en otages plusieurs protestants pour forcer les réformés à lui payer ce qu'il estimait lui être dû. Le marquis de Porte mettra fin à cet abus de pouvoir.

Comme on le voit, les coupables de droit commun y côtoyaient les condamnés pour délit d'opinion ou les victimes de l'arbitraire seigneurial.

La face Est

La caserne

La face orientale du château, de construction plus tardive (XIVe s.), était constituée par une enfilade de quatre pièces depuis la prison au nord jusqu'au logis seigneurial au sud. Entre ces deux points s'étendait un long bâtiment qui contenait deux vastes pièces vraisemblablement affectées au logement des hommes d'armes ; l'une, au nord, mesurant 10 m sur 6, l'autre 14 m sur 6.

Des bases de pilier conservées dans la plus grande indiquaient que la voûte était supportée par des croisées d'ogive et des arcs-doubleaux. Des portes devaient s'ouvrir côté ville, mais la partie Est des vestiges n'ayant pas été dégagée lors des récents travaux, il n'est pas possible de les situer exactement.

La garnison

Outre la défense de la place forte, les soldats du seigneur devaient assurer en ville certaines fonctions de police.

La garnison était entretenue aux frais des habitants qui n'appréciaient guère le poids de cette charge parti-

17. R. Ritter, op. cit., p. 94.

18. Pierre Beraud, *Bagnols-sur-Cèze en Languedoc*, Avignon, 1956, p. 35.

19. Léon Alegre, *Bagnols en 1787*, rééd. de 1984, p. 45.

20. P. Beraud, *Histoire...*, op. cit., p. 58.

Fig. 9 - Possessions des Sabran et de la "Terre sabranenque"

culière s'ajoutant à la lourdeur des nombreuses redevances.

En 1564, chaque soldat recevait par jour 4 pains de 3 deniers et un quarteron de vin ; les lieutenants touchaient 4 sols, les sergents et caporaux 2 sols. L'année suivante, le capitaine La Garde reçut de la ville une somme de 739 livres pour lui et ses hommes. Les Bagnolais devaient aussi pourvoir à la nourriture des chevaux.

Le montant de cette servitude était parfois si lourd que les ressources de la ville ne pouvaient y suffire, ce qui obligeait les consuls à contracter des emprunts. En 1565, ils obtiennent de Deleuze, hôtelier de l'Ange, un prêt de 800 livres pour la solde et de 300 livres pour le foin et l'avoine des chevaux.

Aucun document d'archives ne précise l'importance de la garnison. Certains indices montrent qu'elle varia avec le temps et les besoins conjoncturels. Ainsi, le 18 mars 1628, le gouverneur du château reçoit l'ordre de saisir les armes détenues par les Réformés. Pour cela il recrute 40 soldats dont l'entretien et la solde seront à la charge des protestants.

Ces hommes d'armes n'avaient pas toujours en ville un comportement exemplaire et plusieurs textes font mention d'exactions graves que l'esprit de corps ne faisait qu'encourager. En 1540, l'un d'eux assassine un certain Braysse dans la chambre de Laurette Cassagnole, en 1586 un autre assène un coup de hache à la tête du Bagnolais Coste. Le capitaine Malacharme prend le parti de son subordonné.

On conçoit que ce genre de conduite s'ajoutant aux frais qu'ils coûtaient aux habitants et à l'oppression qu'ils exerçaient sur eux au nom du seigneur n'était pas propre à leur attirer la sympathie des Bagnolais.

La basse cour

A proximité du château féodal s'étendait en général un espace à usage commun. On y trouvait un point d'eau, une chapelle, le four à pain et quelques logis d'artisans (21). L'existence d'un tel ensemble à Bagnols est prouvée par le chroniqueur anonyme du XVIIe siècle : "*sur les 4 heures on fit jouer les pétars et mines que l'on avait faict à un quartier du chateau pour le faire tumber, qui estait le quartier qui estait du costé du mudy de ce qui regardait dans la basse court*".

La zone qui s'étend au sud de la forteresse répond effectivement à la définition de la basse cour. Elle était protégée à la fois par les remparts de la ville (fig. 8) et les ouvrages fortifiés, donjon et tour S.E., et elle bénéficiait d'un point d'eau. On y accédait de l'intérieur du château à partir du rez-de-chaussée du donjon. En effet, nous avons observé, au S.O. de celui-ci, que la surface du rocher avait été arasée pour former une rampe de 2 m de largeur en légère pente ascendante vers le sud conduisant au niveau du sol de la basse cour. D'autre part, à l'ouest de l'entrée de cette rampe existait encore un mur épais de 0,70 m qui pourrait rester d'un soutènement de terrasse.

Les maitres du château

Les plus anciens seigneurs de Bagnols appartenaient à la famille de Sabran. Le premier connu est Rostaing de Sabran dont le nom apparaît entre 993 et 1002 (22). Certains auteurs en font les descendants des vicomtes de Béziers (23). Leur domaine ne fera que s'étendre au point qu'au XIIIe siècle il couvrira tout le N.E. de l'actuel département du Gard, de Pont-Saint-Esprit à Tavel et de l'ouest de Lussan au Rhône (fig. 9).

Les Sabran, qualifiés de Barons dans les textes, sont vassaux du comte de Toulouse qui, jusqu'aux guerres albigeoises, était un souverain indépendant du roi de France. Ils lui rendent hommage pour leur château et ville de Bagnols.

"*La situation de leurs domaines, à la limite du Languedoc et de la Provence, puis plus tard au point de passage entre Comté de Toulouse et Marquisat de Provence, enfin en première ligne face aux armées venues de France, leur confère une importance stratégique qui ne se démentira pas*" (24).

Après 1125, quand les comtes de Toulouse n'eurent plus sur la rive gauche du Rhône que la région d'Avignon, la position géographique des Sabran devint cruciale, et on pourrait voir dans cet événement la raison de la construction de la forteresse de Bagnols.

En 1157, le baron de Sabran Guillaume III, reçoit le titre héréditaire de "Connétable du Comte de Toulouse". L'éminente puissance de sa Maison sur les deux rives de la basse vallée du Rhône se trouve ainsi reconnue (fig. 10 et 11).

Après la croisade des Albigeois, lancée par le pape et le roi de France contre le Languedoc, le roi reprend en main cette province. Les barons de Sabran rendent alors directement hommage au roi de France pour trois de leurs domaines seulement : Saint-Victor-la-Coste, Bagnols et Cavillargues, précisément ceux pour lesquels l'hommage était rendu jusque là aux comtes de Toulouse. Pour les autres possessions, l'hommage était et reste rendu aux évêques - comtes d'Uzès. On peut considérer cette distinction comme la marque de la puissance de Bagnols dans le contexte languedocien puis français.

21. J. Levron, op. cit., p. 49.

22. Pour le passage se rapportant aux Seigneurs de Sabran, nous avons suivi l'excellente étude de cette Maison publiée par Elie Pelaquié dans *Rhodanie*, 9, 1984, p. 30-33 et 10, 1984, p. 21-25, *Les sabran et la région de Bagnols dans le monde féodal* (an mil-1249).

23. J.-P. Joly, *La Provence et la Société féodale*, Paris, 1976.

24. E. Pelaquié, op. cit., *Rhodanie*, 10, p. 21-22.

Fig. 10 - Armes de la Maison de Sabran de gueules au lion grimpant d'or.

Les exploits guerriers de quelques-uns de ces barons, toujours liés au sort de leurs suzerains toulousains, leur ont valu quelques traces dans l'histoire.

Au cours de la 1re croisade, Guillaume Ier de Sabran se distingua, aux côtés de Raymond IV de Saint-Gilles, comte de Toulouse, aux prises d'Antioche (1092) et de Jérusalem (1099).

Guillaume II et Emenon III participèrent au conflit sanglant qui de 1105 à 1122 opposa les comtes de Toulouse à l'abbaye de Saint-Gilles.

Rostaing II, à son tour, soutint activement Raymond VII pendant la reconquête de ses domaines avant le retour définitif du Languedoc à la couronne de France.

La branche des connétables de Sabran devait s'éteindre au XIVe siècle. La seigneurie de Bagnols passa alors aux de Montlaur par le mariage de Bérengère de Sabran avec Pons III de Montlaur (1326), puis aux de Combe (1486-1516), enfin aux Montcalm (25).

La fin du château

Les causes historiques de la démolition du château sont bien connues. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, était entré en rébellion contre Richelieu dont il désapprouvait l'influence sur le roi de France. Il avait entraîné dans sa révolte le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc. Celui-ci arrive à Bagnols le 12 juillet 1632 pour gagner la ville à sa cause. Alors que les protestants Bagnolais restent fidèles à Louis XIII, une partie de la population catholique se rallie à Montmorency.

Le 7 août, le Maréchal de La Force assiège Bagnols qui capitule le lendemain. Le 17 septembre, le roi se présente devant Bagnols. Les habitants vont au-devant de lui au pont de la Cèze et lui demandent miséricorde. "Le Roy répondy : je vous pardonne mais pour vos murailles ne man parles poinct". (manuscrit du XVIIe siècle). Le même jour, une compagnie du régiment de Gordes prend possession du château, mais laisse la vie sauve aux officiers et soldats de la garnison, qui cependant devront quitter la ville (26). Gaston d'Orléans et Montmorency subissent un nouvel échec à Beaucaire. A Castelnaudary, ce dernier, abandonné des siens et même de son allié, fonce presque seul dans les rangs ennemis ; il reçoit 17 blessures avant d'être fait prisonnier. Condamné à mort le 30 octobre 1632, il est décapité à Toulouse.

Le 10 décembre 1632, la démolition du château ordonnée par Louis XIII fut mise en adjudication. Ce furent M. Vésiac de Montélimar et M... d'Aiguemortes qui l'emportèrent pour une somme de 1100 livres. Le Conseil du roy ajourna en revanche la destruction des remparts de la ville.

Les travaux commencèrent en janvier 1633 et on peut en suivre la progression grâce au récit du "journaliste" anonyme qui les a vécus.

Le 13 janvier tout le côté sud regardant la basse cour tomba sous les coups de mine.

Le 14 la plate-forme N.O. et la courtine nord subirent le même sort.

La tour N.E., la courtine O. et la porte fortifiée furent abattues le 17.

"Et le 23e janvier 1633 fut achevé de tumber le chateau qui avait donné de grandes aflictions à tous les villages de la viguerie de ceste ville depuis que M. de Rochecoulombe y estait gouverneur..." (manuscrit du XVIIe s.)

La propriété du terrain couvert de ruines échut au prince de Condé puis au prince de Conti qui, par un acte signé Armand de Bourbon daté d'août 1662, en fit don à la communauté de Saint-Joseph de Lyon (27). Ce sont les Joséphites qui, de 1781 à 1783, feront construire le collège et remblaieront les vestiges pour établir la cour de leur établissement.

Les travaux d'excavation de janvier 1989 ont été conduits jusqu'à la surface du rocher et, par endroits, l'ont même entaillé. Ils n'ont épargné aucun bâtiment et nulle trace ne subsiste aujourd'hui de l'ancien château sur toute l'étendue de la zone lotie. Par chance pour notre étude, sinon pour la conservation de notre Patrimoine, la quasi-totalité de l'édifice médiéval gisait sous la cour du collège, ce qui nous a permis de le reconstituer dans sa totalité. En effet, les seules parties qui pourraient subsister (figurant en pointillés sur le plan général) seraient situées au-dessous du bâtiment de l'ancien collège, (mais une visite des sous-sols nous a convaincu qu'il n'en restait rien), et au-dessous de la place du Château où leur hauteur doit être très minime compte tenu du dénivellement. L'examen du plan montrera que les parties manquantes ne représentent qu'une faible part de l'ensemble et peuvent être rétablies pour l'essentiel.

Le principal intérêt de notre publication est de perpétuer le seul souvenir que l'on gardera de la forteresse anéantie.

Conclusion

Le château des connétables de Sabran a tenu une place considérable dans l'histoire de Bagnols. Par sa position stratégique, ses ouvrages fortifiés, sa garnison, il a été le point fort de la défense de la ville. Mais il a été beaucoup plus que cela. Il a représenté l'autorité et la suprématie du seigneur, souvent aussi son oppression et son arbitraire.

25. H.P. Cothias, *La maison de Sabran, Cahiers du Gard Rhodanien*, 8, p. 228-233 et 10, p. 135-136.

26. Archives de la B.M. de Bagnols, 117, liasse 2.

27. Le document est conservé à la B.M. de Bagnols.

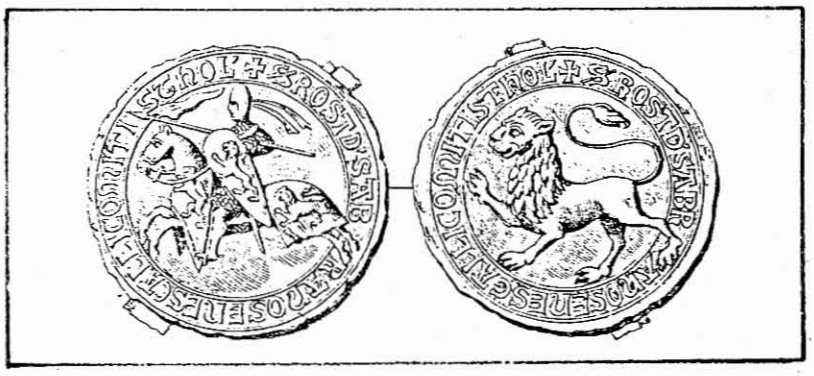

Fig. 11 - Sceau des Connétables de Sabran.

S'il a été le lieu où les communautés opposées et les partis antagonistes de la cité ont tenté de se retrouver, il a été aussi le foyer dans lequel la population a pris, contre lui, conscience de sa valeur et de sa force.

Par les liens protecteurs qui le rattachaient aux habitants comme par ses rapports conflictuels avec eux, il a joué un rôle social et politique qui a marqué jusqu'à sa fin le mouvement de l'histoire bagnolaise (28).

28. Nous remercions ici tous ceux qui, à des titres divers ont favorisé notre recherche sur le terrain ou en dehors. Mais nous réservons une mention particulière à M. Jean Mirouze, le conducteur de la pelle mécanique qui, avec une infinie patience, a porté le godet de son engin où nous le lui demandions pour faire apparaître un parement, dégager une structure, approfondir un sol... Passionné lui-même par ce qu'il découvrait, il nous a fait part de ses remarques et observations toujours pertinentes et qui nous ont permis d'affiner nos résultats.